

Colloque CPDT 2017 - MICX (Mons)
**ATTRACTIVITÉ ET PROJETS DE DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL**

**Patrimoines exceptionnels et ordinaires :
capital territorial à valoriser ?**

Marie-Françoise Godart (IGEAT-ULB)

IGEAT - ULB / CREAT - UCL / Lepur - ULg



Mise en contexte : quelques considérations sur patrimoine et attractivité territoriale...

Exemples wallons : du patrimoine support du tourisme au patrimoine du quotidien

Conclusions



« Par patrimoine, on entend un ensemble de biens immeubles et de structures qui y sont liées, urbanistiques et paysagères constituant le cadre de vie d'une population urbaine, périurbaine ou rurale dont le maintien ... est justifié pour des raisons de qualité intrinsèque ou potentielle et dont la transmission est souhaitable ou jugée utile. Ce patrimoine peut comprendre des biens ponctuels comme des ensembles... expression de fonctions et de cultures diverses. Le patrimoine n'a pas de réalité objective, il n'a que la signification que nous y introduisons et la continuité que nous voulons produire pour les générations qui nous suivent»

CPDT – 2005 (*patrimoine bâti*)



Une littérature abondante se penche sur les concepts d'attractivité et sur leur filiation avec la compétitivité des territoires

Si « *la compétitivité d'une ville dépend de ses avantages comparatifs en termes de coût des facteurs de production, de capacité à innover et à créer des richesses* », l'*attractivité* comporte de nombreux *facteurs non directement économiques*.



Avantages comparatifs petites villes – espaces ruraux :
Divers auteurs soulignent notamment les « *aménités et patrimoine suscitant une fréquentation touristique, des activités récréatives et artisanales et des productions alimentaires spécifiques et de qualité (AOC, ...)...* »

Au-delà de ces constats, au regard des concepts de *compétitivité et d'attractivité*, une conclusion pourrait être que ces deux concepts *sont globalement interchangeables*, avec des nuances...



Sens commun ⇨ glissement sémantique répondant à une volonté de « politiquement correct »?

Compétitivité ⇨ concept agressif (un combat : compétitivité = compétition; compétition = un vainqueur et des vaincus).

Les territoires « vaincus » voient leurs perspectives de développement s'éloigner...

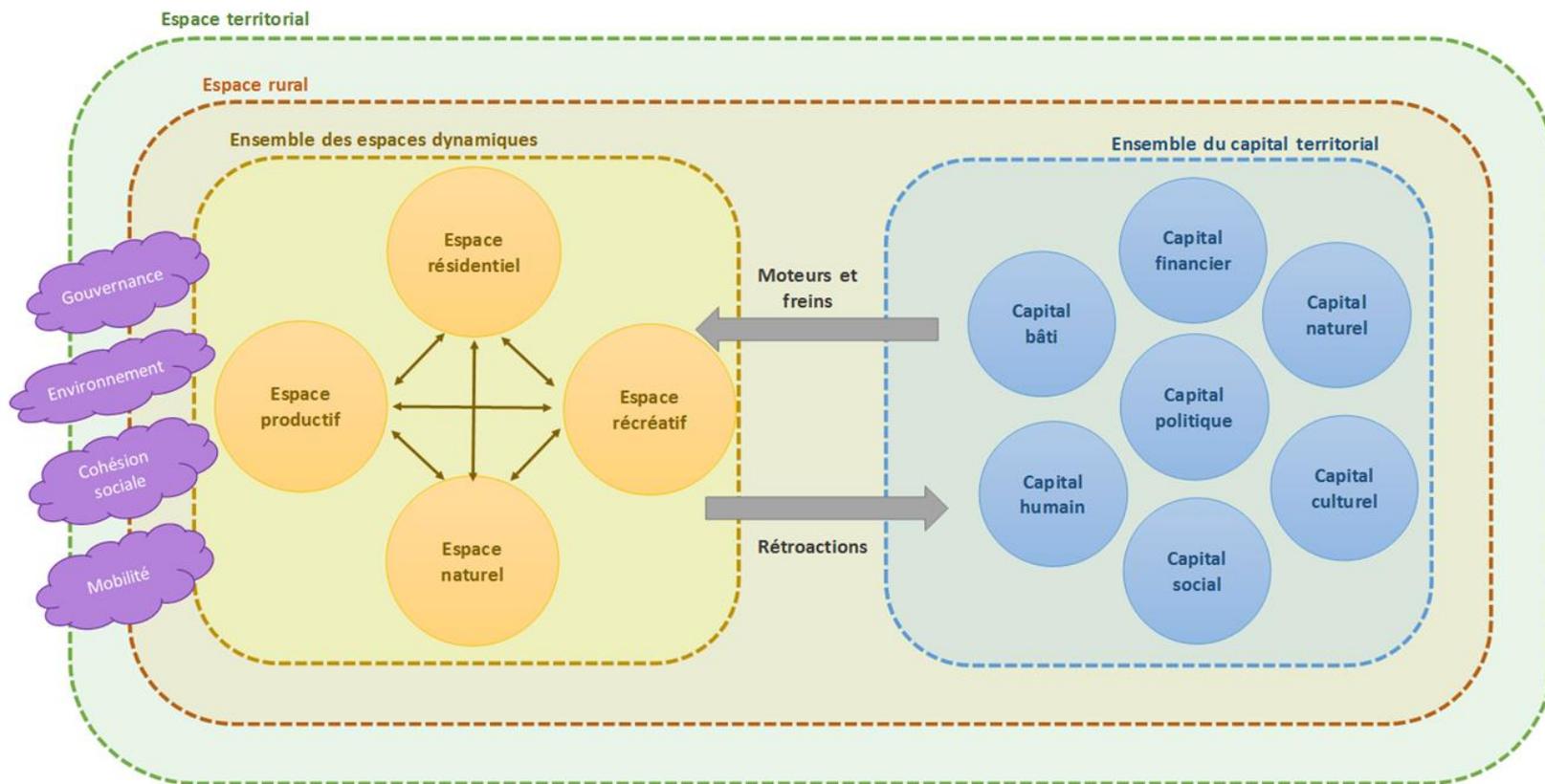
L'attractivité ⇨ perçue positivement : tout le monde, *tout territoire* peut trouver des facteurs d'attractivité qui lui donnent un *avantage comparatif*, mais sans disqualifier d'autres territoires, aux facteurs d'attraction *différents*



⇒ lien entre patrimoine et attractivité : le patrimoine serait *un* (parmi d'autres) facteur d'attractivité...

Attractivité sous l'angle économique correspond au contexte actuel ⇒ activité économique = principal moteur de développement d'un territoire; attractivité pour attirer des investisseurs...

Attractivité sous l'angle résidentiel ⇒ les habitants (porteurs de richesses par l'économie qu'ils génèrent mais aussi en tant que capital humain) = richesse



OCDE : capital territorial = ensemble des caractéristiques d'un territoire, combinaison de facteurs endogènes matériels et immatériels (capital décomposé en 7 sous-ensembles)

Il n'y a pas de « capital patrimonial »...

Le patrimoine, selon la nature de l'objet auquel est attribué le statut patrimonial, trouvera sa place au sein du capital naturel, bâti ou encore culturel.

Les différentes formes de capital = combinaisons uniques selon les lieux et leurs confèrent dès lors des atouts (ou faiblesses) tout aussi uniques, exploités et valorisés différemment selon l'angle d'approche, économique ou résidentielle (pour reprendre les deux approches précédentes)

Patrimoine naturel → eau, forêt, biodiversité, sous-sol,...

Patrimoine bâti → monument (château, église, cités, ...)

Patrimoine paysager → surtout reconnu via des vues

Patrimoine industriel → bâtiment industriel majeur,
ouvrages d'art, ascenseurs ...

Patrimoine culturel → marches, carnaval, ...

Quand le patrimoine devient-il une ressource?

Au regard de la définition adoptée dans les recherches de la CPDT ⇒ le *patrimoine n'existe pas en tant que tel, mais bien en tant que construction* d'un groupe d'individus, d'une région...

⇒ la *reconnaissance* d'un monument, d'un lieu, d'une tradition comme patrimoine résulte d'un *choix* et d'une *construction délibérée*.

Il s'agit donc d'une construction sociale complexe, qui peut être tout à la fois valeur, outil ou encore marchandise.

Quand le patrimoine devient-il une ressource?

« en tant que patrimoine, un objet n'existe que dans la relation où l'entraîne les acteurs qui se l'approprient. Il peut faire figure de valeur consensuelle, d'outil puissant de construction de territoire et d'identité collective, il peut être institué en marchandise hautement recherchée »

« Sous ces différentes formes, il montre son efficacité tant à l'échelle de la construction locale de l'attractivité et des compétences qu'à l'échelle de la grande compétition globale entre les territoires.

Le grand avantage de la ressource patrimoniale est d'être compréhensible, maîtrisable et appropriable par les acteurs locaux et qu'elle constitue un inépuisable réservoir de sens et de liens »

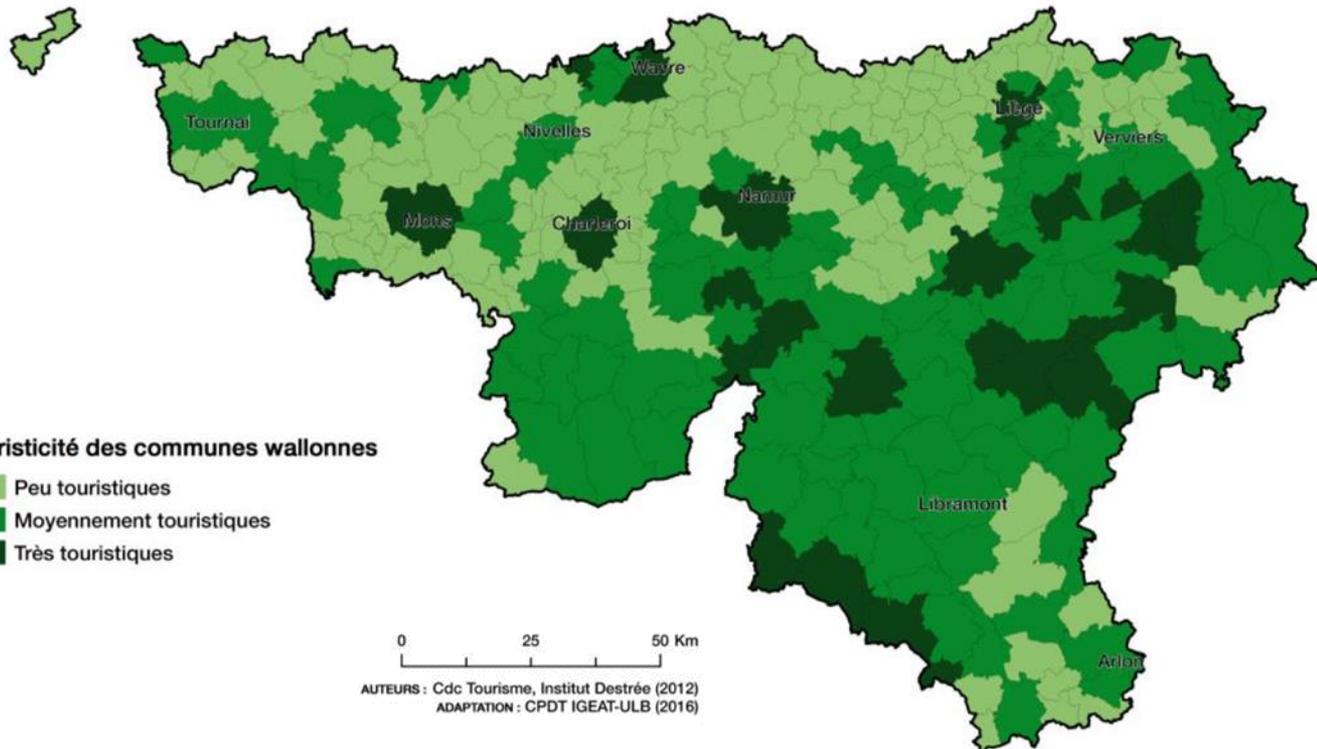
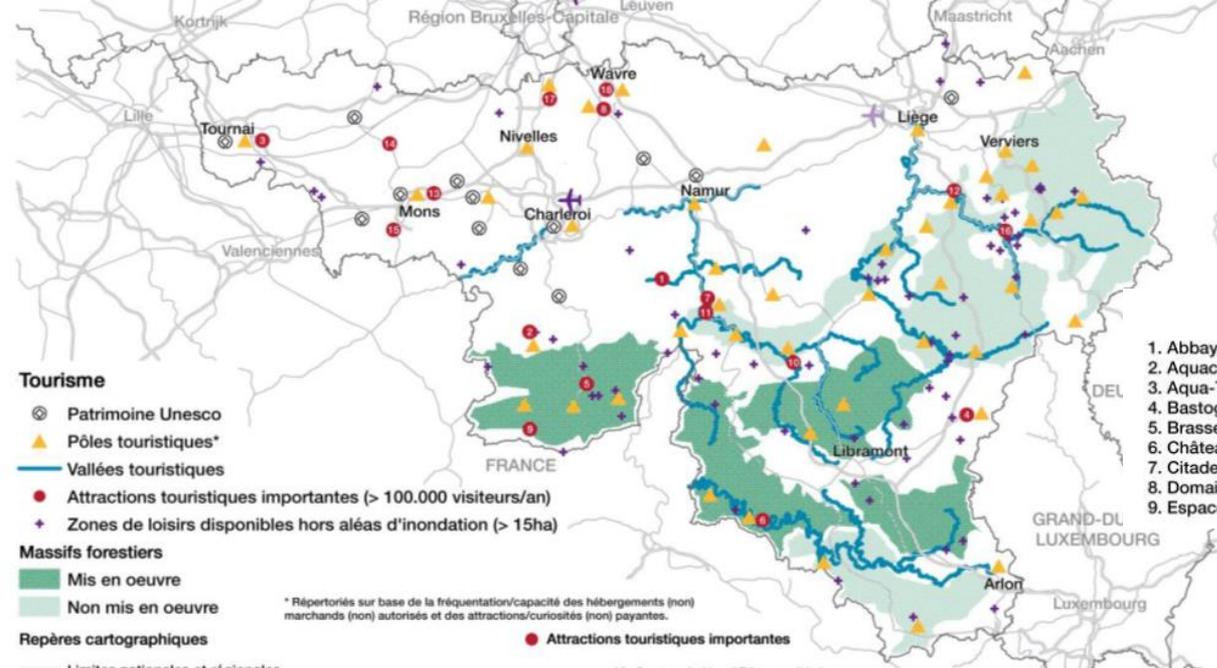
Champ de réflexion très large ...

A la croisée de l'économie et de la résidence, le *tourisme constitue une des valorisations les plus fréquentes des patrimoines*

De Waterloo aux lavoirs de village, du Bois du Cazier à une ardoisière ardennaise, des marais d'Harchies aux pelouses calcaires... autant de patrimoines mis en valeur par des acteurs différents, avec des objectifs différents et des succès différents...

Tous les patrimoines sont-ils valorisables/valorisés?
Patrimoine de qualité \neq nécessairement attraction
touristique majeure...

a contrario, une fréquentation touristique importante
ne découle pas nécessairement de la présence d'un
patrimoine reconnu





Quelques exemples de patrimoine wallon comme support à la valorisation d'un territoire



Site emblématique, mondialement connu (et reconnu)
Constitue une attraction depuis le 19^e siècle
Loi sur la protection du champ de bataille (535ha → 986ha)



© E. Castiau

Le champ de bataille de Waterloo



Valorisation progressive du potentiel touristique par divers acteurs

Importants investissements publics/privé début 21^e siècle pour renforcer/moderniser son attractivité



L'un des sites les plus fréquentés de Wallonie (de Belgique)

Grande visibilité
Support à des activités en lien avec le site (bivouacs, reconstitutions bataille)

Gestion nécessite coordonner 4 communes !



Patrimoine mondial UNESCO - Label du Patrimoine
européen – patrimoine exceptionnel de Wallonie
Bassin transfrontalier (→ Liège - *Blégny*)
Chaîne des terrils

© E. Castiau



Site emblématique de la mémoire collective, liée à la catastrophe de 1956 et plus largement au passé industriel wallon (et belge)



© MF. Godart

L'hôpital Notre-Dame à la Rose



<http://www.notredamealarose.com/>



Hôpital fondé en 1242, témoin du mode de fonctionnement des hôpitaux du Moyen Age

Exceptionnel → état de conservation de l'ensemble du site; diversité des constructions; richesse des collections artistiques, pharmaceutiques ou médicales.

Patrimoine Majeur de Wallonie - a fait l'objet d'importants chantiers de restauration et de valorisation touristique et culturelle depuis 2001 (fonds européens de développement économique).

L'hôpital Notre-Dame à la Rose



<http://www.notredamealarose.com/>

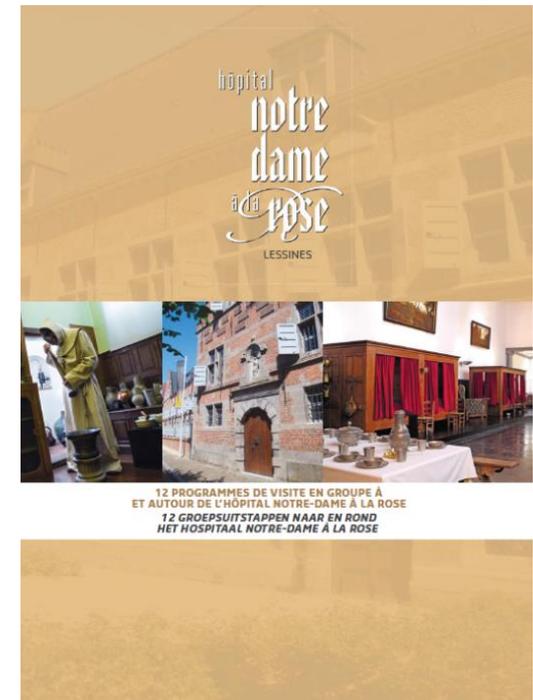
Reconstitution : laboratoire d'analyse,
cabinet médical, salle d'opération et de
radiographie (1900)

Outils pédagogiques adaptés aux écoles

Double plateau d'expositions temporaires
dans la grange

+ réflexion sur mise en place d'une
politique événementielle (volonté de
dynamiser la fréquentation)

Des produits intégrés proposant des activités dans et autour du site :
Ath, Lessines, Enghien, Tournai...



Plusieurs opérations de réhabilitation (remembrement, Life,...) pour lui redonner un aspect proche de celui qu'il présentait début 20^e



Le tombeau du géant (vallée de la Semois)

Nouveau projet de mise en valeur du site →
améliorer l'accueil et attirer de nouveaux touristes



© MF. Godart

Lien avec château de Bouillon (autre attraction majeure)



A la charnière entre tourisme et vie quotidienne...

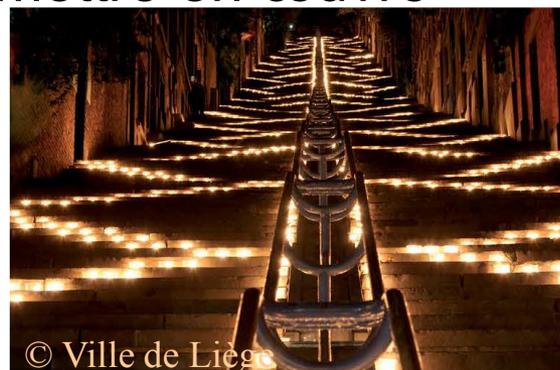
A proximité immédiate du centre historique (*Liège*), les « Coteaux de la Citadelle » couvrent près de 86 hectares, sur le versant sud de l'une des collines les plus escarpées qui bordent la vallée de la Meuse.

Ensemble de terrasses, vergers, bois, sentiers, et jardins + patrimoine historique remarquable (près de 70 monuments + 5 sites classés).



© A. Rondia

Actions conjointes de citoyens et des pouvoirs publics → près de 20 ans pour consolider la destination publique de ces sites exceptionnels, assurer leur conservation et à mettre en œuvre des modes de gestion novateurs et intégrés



18 sites aménagés et connectés sur 13 km de circuits de promenades piétonnes; rendus accessibles pour la découverte touristique des patrimoines historique et naturel; offerts pour la détente aux habitants du centre urbain.





© Ville de Liège

Pâturage de l'ancienne ferme Fabri



© Ville de Liège

Le jardin des terrasses

Site progressivement mis en valeur

Financements divers

Activités fédératrices

Du tourisme à la résidence...

La qualité du patrimoine naturel et paysager des zones rurales du sud de la Wallonie attire depuis longtemps des citadins en quête de contact avec la nature.

Cette dynamique, observée dans de nombreuses régions d'Europe, s'est essentiellement traduite par un *rachat* et souvent une *réhabilitation* de l'*habitat ancien* pour en faire des secondes résidences.

L'étude menée en 2015 sur « les défis des espaces ruraux » révèle un aspect inattendu de cette présence des secondes résidences : certains de leurs propriétaires y transfèrent leur *résidence principale* et créent leur activité sur place ou dans la proche région, insufflant de la sorte une *nouvelle dynamique entrepreneuriale* à leur nouveau lieu de vie.

Un patrimoine « ordinaire » devient facteur de développement...

Lien entre attractivité et activités économiques : les parcs naturels et autres projets de territoires

Tant dans les grandes villes que dans les territoires plus ruraux, le patrimoine vernaculaire, support d'un *cadre de vie de qualité*, est devenu un des facteurs d'attractivité mis en avant par les entrepreneurs et les entreprises.

Projet porté par le GAL « Culturalité en Hesbaye brabançonne »

www.culturalite.be



HELECINE - Eglise paroissiale Saint-Sulpice à Neerheylissem

Renforcer l'identité culturelle régionale? → *mettre en valeur* le patrimoine classé (rénovation de bâtiments non prioritaires pour subventions régionales); *Intégrer* ce patrimoine dans le *développement* de la Hesbaye brabançonne; Profiter de ces travaux pour réaliser des *objectifs sociaux, énergétiques et environnementaux*

Qualité du patrimoine et des
pierres = dénominateur commun
des entités de l'est du Brabant
wallon

Les lieux choisis s'inscrivent tous
dans un souci de préservation de
l'environnement rural et
*d'accroissement d'une attractivité
culturelle et touristique* fidèle au
contexte régional.



JODOIGNE - Ancien Hôtel de ville – Hôtel des Libertés



Objectifs :

- *rendre accessible* un patrimoine intimement lié à l'identité culturelle et sociale des villages
- *appuyer un potentiel touristique* en cours de développement
- *mettre en valeur* le cadre de vie rural
- *rénover et entretenir* par le biais de techniques souvent soucieuses des problématiques énergétiques et environnementales actuelles.
- *tremplin* à de multiples initiatives locales

CyclOlégendes : Le PN Haute-Sûre Forêt d'Anlier à vélo !



Circuit cyclo-touristique balisé, traversant l'ensemble du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier

Rallie entre elles les différentes étapes du « circuit des Légendes »

Cyclolégendes : Le PN Haute-Sûre Forêt d'Anlier à vélo !

Circuit qui combine plaisir du sport et de la découverte.
Traverse des paysages variés (vallées, forêts, ...)

Conduit les cyclistes vers des endroits, des *villages souvent méconnus*, mais recelant d'anciennes légendes, matérialisées sur les sites grâce à des panneaux agrémentés d'une sculpture représentant une caractéristique de l'histoire





Recherches CPDT → les *patrimoines* sont considérés, en fonction de divers facteurs (et par divers acteurs), comme un *frein ou un moteur* de développement.

Parmi les points de convergence qui peuvent être identifiés pour expliquer le rôle potentiel des patrimoines dans le développement territorial → patrimoine sous *statut de protection fort* (de type classement ou réserve) : *la perception frein domine* le plus souvent.



Ne remet pas en question l'intérêt des statuts de protection pour préserver des patrimoines exceptionnels ou particulièrement représentatifs.

Par contre, si un patrimoine bénéficie d'une *reconnaissance partagée* de sa qualité, sans que des contraintes fortes s'exercent → peut constituer un *facteur de développement fédérateur* (= levier d'accès à divers outils de gestion - génère un sentiment d'appartenance).



Les résultats des études ont montré les diverses *possibilités de valorisation des patrimoines* en terme de qualité du cadre de vie, mais aussi en terme d'image de marque, vecteur de développement économique.

L'importance des patrimoines, illustrée par les exemples présentés, plaide pour que la *présence de ces patrimoines* (naturel ou culturel) au sein d'un territoire ne soit plus *perçue* comme un frein (comme c'est encore souvent le cas), mais bien *comme un atout* à exploiter.



Billen ,C. – 2007 – « *De la compétitivité à la compétence des territoires. Le patrimoine, une valeur, un outil, une marchandise? Exposé de synthèse* ». Territoires wallons, CPDT, hors série, décembre 2007. Région wallonne, Namur.

Doré, G. – 2017 – « *Hors des métropoles, point de salut? Les capacités de développement des territoires non métropolitains* ». L'Harmattan.

Godart, MF. – « *Développement territorial et patrimoines. Dix ans de recherches CPDT sur les patrimoines naturels, paysagers et bâtis* ». Territoires wallons n°4, CPDT, juillet 2010. SPW, Namur.

Ville de Liège – 2016 – dossier de candidature au prix du paysage (Belgique – CEP).

A large, white silhouette of the map of France is centered on the page. The background of the slide is a light gray with a fine, vertical hatching pattern. The text 'Merci pour votre attention...' is overlaid on the map.

Merci pour votre attention...